

L'IFSI/IFAS DE BAR-LE-DUC FAINS-VÉEL C'EST :

- ▶ Une **équipe pédagogique Pluridisciplinaire** composée de formateurs et d'intervenants extérieurs qui vous fera **partager ses compétences** et ses **expériences professionnelles**.
- ▶ Une équipe administrative **à votre écoute** composée de secrétaires et d'une documentaliste.
- ▶ Des **moys optimisés** pour assurer dans les **meilleures conditions** votre formation : un centre de documentation, une salle multimédia et un service de restauration à proximité.
- ▶ Des **locaux dans un environnement agréable** au cœur du Centre Hospitalier de Bar-le-Duc Fains-Véel.

100% DE RÉUSSITE AU
DIPLOME EN 2025

100% des élèves AS **satisfaits voire très satisfaits** de l'accompagnement pédagogique en formation (2025).



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les locaux de L'IFSI/IFAS sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter le secrétariat au 03 29 45 88 09. Celui-ci pourra vous mettre en relation avec Mme LEROUX, référent handicap de l'Institut.

INSTITUT DE FORMATION D'AIDE SOIGNANT

M. R.CHAPIRON, Directeur

Mme N. FASSIER, Cadre supérieur de santé

CONTACT :

Secrétariat : 03 29 45 88 09

ifsi@pssm.fr

Télécopie : 03.29.45.88.69

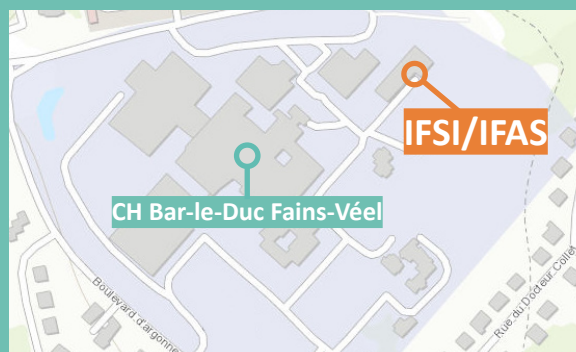
+ D'INFOS :

www.ght-coeurgrandest.fr

▶ rubrique **PROFESSIONNEL & ÉTUDIANT**



L'IFSI/IFAS de Bar-le-Duc se situe dans des locaux
du CH de Bar-le-Duc Fains-Véel



IFSI/IFAS Bar-le-Duc
1 boulevard d'Argonne - B.P. 10510
55012 BAR-LE-DUC Cedex

N° SIRET : 265 500 025 00 126

Enregistré sous le numéro d'activité : 4155 0033455 auprès du préfet de région Grand Est
(enregistrement qui ne vaut pas agrément de l'Etat)

Organisme de formation certifié QUALIOPI pour la catégorie « actions de formation »

UN ÉTABLISSEMENT DU
GHT CŒUR GRAND EST



INSTITUT
DE FORMATION
AIDE-COIGNANT(E)



DEVENEZ ... AIDE- SOIGNANT(E)

Version janvier 2026

CH
BAR-LE-DUC
FAINS-VÉEL



**Vous avez des qualités humaines,
mettez-les au service de ce métier
passionnant**

Aide-Soignant(e)

**Vos qualités relationnelle et technique
seront développées tout au long
de la formation.**

- **VOUS ACCOMPAGNEREZ**
la personne soignée et ses proches.
- **VOUS TRAVILLEREZ EN ÉQUIPE**
pluridisciplinaire
- **VOUS EXERCEREZ**
sous la responsabilité de l'infirmier

Modalités d'entrée en IFAS

Sélection sans condition de diplôme. Les candidats doivent être **âgés de 17 ans au moins à la date de leur entrée en formation.**

- **Soit sur dossier complété par un entretien** destiné à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation
- **Soit par l'employeur** pour les agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière et les agents de service, sous condition d'ancienneté.

2 rentrées : une en septembre et une en janvier

Le référentiel du 10 juin 2021 définit la formation d'aide-soignante sur une durée totale de 1540h réparties sur 11 mois, à raison de 35h par semaine.

Cette formation en alternance est assurée en présentiel: 770h/ 22 semaines en théorie et 770h / 22 semaines en milieu professionnel.

Le référentiel de compétences comprend 5 blocs de compétences regroupant 11 compétences à acquérir, sous 10 modules d'enseignement à valider. La formation en milieu professionnel comprend 4 périodes de stages (3 stages de 5 semaines et le dernier de 7 semaines).



+ D'INFOS

www.ght-coeurgrandest.fr

► rubrique PROFESSIONNEL & ÉTUDIANT

03 29 45 88 09

Une formation de qualité

Formation en Coursus COMPLET

Elle s'organise sur la base de 35 heures hebdomadaires, ou d'une durée de 11 mois, en alternance.

Formation en Coursus PARTIEL

Les élèves suivent un parcours personnalisé au regard de leurs acquis, en suivant les unités de formation manquantes.

Formation par APPRENTISSAGE

Les élèves suivent un parcours personnalisé en partenariat avec leur employeur et le CFA

Finalité de la formation

- ➔ **Professionnaliser le parcours de l'élève**
- ➔ **Amener l'élève à devenir autonome, responsable et réfléchi.**
- ➔ **Acquérir les compétences-métiers nécessaires à l'exercice de la profession**

**Dans le cadre
de votre projet professionnel ...**

VOUS POURREZ...

- **EXERCER EN :**
 - Établissements de santé Public et/ou Privé (Pôle Médecine, Pôle chirurgie, Pôle Gériatrie, Pôle Santé Mentale, EHPAD,...)
 - Service extrahospitalier (Centre de soins, Centre Médico-social, Lieux de vie...)
 - Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD...)